



### En Bref cette semaine

#### Informations climatiques

##### **Chou, radis, navet:**

Mycosphaerella : Sur vieilles feuilles.

Mouche du chou : Début du 1er vol.

Hernie et excès d'eau : Responsables d'un faible taux de récolte.

##### **Artichaut :**

Pucerons vert : Présents et contrôlés par leurs parasites.

Limaces : Actives, abondance moyenne.

##### **Carotte et panais :**

Mouche de la carotte : Le 1er vol a débuté

##### **Salades :**

Limaces : Penser piégeage.

Adventices : Levées abondantes.

Sclerotinia et botrytis : Poursuivre les apports de champignons antagonistes

Pucerons verts : Absents, mais rester vigilants lors des débâchages.

##### **Fraise :**

Suzukii : Présente, poursuivre les piégeages.

Pucerons : Populations en légère augmentation.

Thrips : Démarrer la lutte intégrée.

Oïdium : Des traces observées.

##### **Gros ravageurs**

Le pigeon : Les règlementations.

#### Informations climatiques :

Relevés météo du mois de mars :

Mars 2018	Temp Moyenne	Pluviométrie (mm)
Auray (56)	7.65	125
Saint Coulomb	7.29	NC
Paimpol (22)	7.01	89
St Jean du Doigt	7.06	76.6
Saint Pol de	7.33	112
Plounevez Lo-christ(29)	7.26	114
Ploumoguer(29)	7.55	135.5

Les précipitations de mars ont été quasi quotidiennes; 10 à 20mm supplémentaires ont été ajoutées encore en avril.

Les sols non travaillés sont restés très froids et engorgés.

Les 10 premiers jours d'avril, apportent moins de pluies et un peu de chaleur qui permettent le redémarrage des cultures

La semaine à venir poursuit cette tendance printanière...





### Choux, radis et navets

Les premières plantations de choux-fleurs et brocolis de printemps sont réalisées.

Les choux-fleurs tardifs présentent des taux de récoltes plus faibles que les années passées : **hernie** et **excès d'eau** entraînent des pourritures racinaires.

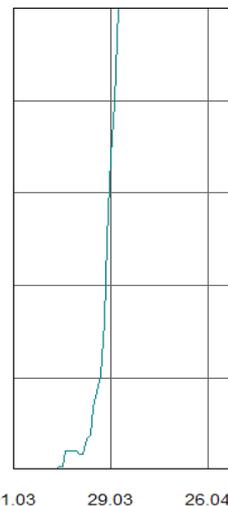
Développement du **mycosphaërella** sur les vieilles feuilles de choux-fleurs.

Les piégeages de **mouche du chou** se mettent en place en Bretagne nord,

Le modèle SWAT enregistre un début de vol sur la Bretagne.

Sur le Morbihan, le pic de vol est attendu pour le 16 avril. Les voiles anti-insectes doivent être installés dès la plantation ou le semis.

— Vol de mouche du chou



Modèle SWAT sur St Pol

### Artichaut de 2 ans ou + :

Les parcelles restent d'accès difficile et les pertes liées à l'eau et/ou au gel sont de jour en jour plus visibles.

Les **pucerons verts** fréquents dans le Finistère (2/3 des parcelles sur l'ensemble des plants) et leur nombre par plant augmente malgré la présence d'entomophthorales et de parasitoïdes (momies). La régulation naturelle est néanmoins insuffisante.

Les pucerons verts sont plutôt en régression dans les Côtes d'Armor.

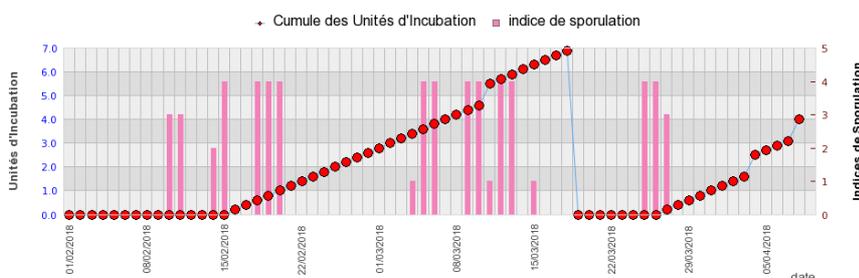
Les **limaces**, assez petites, sont bien présentes au cœur des plants dans 2/3 des parcelles. Le dédrageonage manuel (dû aux conditions météo) n'a pas permis leur élimination.



Limaces sur capitule (Photo CA BZH)

Le **mildiou** poursuit son 2ème cycle, l'évolution est lente et le risque épidémique reste négligeable.

Evolution de l'incubation et périodes de sporulations



Simulation du risque de mildiou, modèle Milart, sur la station de Paimpol



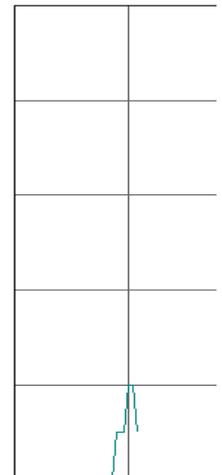
Vol de mouche de la  
carotte

## Carotte et panais :

### Mouche de la carotte (*Psila rosae*):

Le modèle SWAT utilisé avec les données météo d'Auray indique actuellement un début de vol. avec un pic attendu au 30 avril. Les semis sont en cours, et les bâches seront rapidement à mettre en place.

Dans le Finistère, les vols ont débuté autour de 30 mars, la mouche est assez présente dans les parcelles d'artichaut notamment. Les premiers semis de carotte seront impérativement à placer sous bâche.



01.03 29.03

Modèle SWAT sur St Pol

## Fraises:

**Drosophile suzukii** : Présence légèrement plus faibles que l'année précédente.

Il reste cependant indispensable de maintenir le piégeage en bordure de parcelles de production pour éliminer le maximum de femelles avant le début de la campagne

**Pucerons** : Population en légère augmentation sous abris et chenilles

**Oïdium** : Des traces sur les 2eme années sous abris.

Démarrer la protection sous abris

**Thrips** : Présent en grand nombre sous certains abris.

Il est temps d'effectuer les lâchers de *Neoseiulus cucumeris* pour limiter leur développement. L'auxiliaire, nécessite une dizaine de jours pour s'implanter. Il consomme les larves de thrips à un stade jeune. La protection pourra être renforcée ultérieurement par des lâchers d'*amblyseius* et d'*Orius*.



Larves de drosophile suzukii  
(Photo INRA)

### Salades :

Les quelques jours de beau temps ont permis la mise en place des dernières séries livrées.

Les salades sont toujours bâchées, mais désormais sous bâches non thermiques aux propriétés insectproof...

**Adventices :** Les levées sont abondantes sur les 1eres séries qui n'ont pu être binées en raison de l'excès d'eau.

Les **limaces** sont très présentes dans l'environnement.

Penser piégeage dans les parcelles mal connues pour leur risque limace. Le seuil de risque est très bas en salades (<1 limace/m<sup>2</sup>)

Si un apport d'anti-limaces est nécessaire, privilégier le phosphate ferrique, efficace et peu nocif pour le milieu aquatique.

### Sclerotinia et botrytis :

Quelques attaques sous tunnels et sous bâches. L'application du champignon antagoniste *Coniothyrium minitans* à la destruction du précédent à risque (souvent du chou-fleur) permet de minimiser le risque. Mais la méthode la plus efficace consiste à réduire les fertilisations azotées et de limiter l'usage des bâches thermiques.

### Pucerons verts :

Non observé dans l'environnement. Les débâchages programmés pour réaliser les binages doivent rester de courte durée pour éviter l'introduction sous les bâches des premiers individus ailés.



Sclerotinia sur laitue photo CA BZH



### Gros ravageurs :

**Le pigeon** est responsable de fortes défoliations sur salades et choux.

Sa destruction est réglementée :

	Destruc -		
	Nuisible	Sans formalités	Autorisation préfectorale
Finistère	Oui	Du 21/02 au 31/03	Du 01/04 au 31/07
Côtes d'Armor	Oui (dans certaines communes)	non	Du 01/03 au 31/06
Ille & Vilaine	Non	Non	non
Morbihan	Oui	Non	Du 01/03 au 31/06

L'effarouchage pyro-optique donne les meilleurs résultats en combinant un effet visuel (Leurres coulissant sur un mat), un effet sonore et un effet de surprise grâce à un programmeur qui gère les déclenchements de façon aléatoire). Pour garder une bonne efficacité, il est nécessaires de les changer de place en moyenne 2 fois par semaine.

La chambre régionale de Bretagne produit un document de synthèse 'gestion des gros ravageurs' disponible sur [legumes\\_conseils.bzh](http://legumes_conseils.bzh)

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.**

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

**Direction de publication**

Chambre d'agriculture de Bretagne, Aéroport CS 57946,  
29679 Morlaix CEDEX

Louis Leroux, animateur filière, Tel : 02 98 88 97 60

**Rédigé par :**

Chambres d'agriculture de Bretagne  
Antenne de St Pol, Kergompez,  
29250 St Pol de Léon

Nicolas Mezencev, Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

**Comité de relecture :**

Chambres d'agriculture de Bretagne,  
DRAAF-SRAL,  
CATE